

DELEGATION DE Madame Anne WALRYCK

D-2017/154**Attribution de subventions aux associations partenaires.
Autorisation. Signature**

Madame Anne WALRYCK, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville poursuit sa politique dynamique et ambitieuse en matière de développement durable. A ce titre, elle anime et accompagne un réseau d'acteurs de terrain et d'organismes techniques aux compétences très variées qui œuvrent pour l'éducation et la sensibilisation du grand public ainsi que dans la mise en place de projets participants au rayonnement de la Ville.

Dans la poursuite de la politique que la Ville s'est fixée en matière de développement durable tant au niveau de l'éducation et de la sensibilisation du grand public qu'en accompagnement de projets, la Ville anime un réseau d'acteurs de terrain et d'organismes techniques aux compétences très variées.

Vous trouverez ci-après listées les associations engagées et au regard de chacune d'entre elles, le montant de la subvention accordée. Afin de procéder à la mise en place opérationnelle des actions ciblées pour certaines, une convention de partenariat sera établie, définissant clairement leurs missions.

Il y a lieu de verser aux partenaires suivants les subventions proposées, à savoir :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
CREAQ	8 000 €
SOLHA	2 400 €
CLCV	5 300 €
PETITS DEBROUILLARDS AQUITAINE	15 000 €
TERRE ET OCEAN	11 500 €
RECUP'R	4 200 €
VELOCITE	3 000 €
VELOPHONIE	700 €
ECOLOGEEK	1 400 €
IUFN	10 000 €
ACIDD	10 000 €
ACESA	500 €
R'2 jeux	1000 €
TOTAL	73 000 €

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2017 du Centre De Responsabilité Direction énergie, écologie et développement durable, opération P087O002, nature analytique 1207, fonction 830, compte 6574.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer aux associations citées ci-dessus les sommes indiquées au regard de chacune d'entre elles
- Faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,
- Signer les conventions de partenariats à venir, afférentes à ces engagements

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Madame WALRYCK.

MME WALRYCK

Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, il s'agit d'une délibération classique. Comme chaque année, on propose d'attribuer une subvention à des associations qui nous aident dans la politique d'animation, de sensibilisation du public à tous les aspects liés au développement durable, qu'il s'agisse des espaces infos énergie qui sont labellisés et soutenus également par l'ADEME et par Bordeaux Métropole, qu'il s'agisse d'associations qui font l'animation et de la sensibilisation des jeunes publics ou de tous les publics à la Maison écocitoyenne notamment, qu'il s'agisse d'associations dans le domaine de la mobilité et du vélo en particulier, ou encore d'associations dans le domaine de la collecte et de la valorisation, du recyclage, ou encore pour promouvoir la communication liée au développement durable avec l'Université d'été qui se tient dorénavant chaque année à Bordeaux.

Je précise que le montant global des subventions est stable par rapport à l'année dernière. On a une subvention en moins qui s'est transférée en une adhésion pour l'ALEC et une subvention nouvelle pour l'association R'2 jeux. Voilà.

M. LE MAIRE

Pas de questions ? Je regardais ma montre et je me disais qu'on avait tout le temps. On pourrait prolonger ce moment agréable que nous passons ensemble, non ? Il n'y avait plus de dossiers donc on va être obligé de se séparer. Bonne soirée.

La séance est levée à 18 heures 34.